

La Corporation de l'enseignement

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **63 (1934)**

Heft 4

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

- | | | |
|---------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 4. Le carré (le cornet) c) en travers. | | 4. La croix fédérale. |
| 5. Sac, poche et map-
pes longues, larges,
doubles, ouvertes. | 2. Plier au $\frac{1}{3}$.
3. Le bateau 1.
4. Le bateau 2. | 5. Le cercle.
Essuie-plume.
Feuilles, fleurs etc. |
| 6. Lavette. | 5. L'hirondelle. | 6. 1 couvre-livre, décors
avec technique simple |
| 7. La serviette,
Garçon et fille. | 6. Le tourniquet. | 7. 1 tablier de jardinier
avec serpillières. |
| 8. Le bonnet, l'écharpe
ou 1 gilet simple. | 7. La bourse.
8. La corbeille. | 8. Soquettes tricotées.
9. Pantoufles tricotées.
10 Etude des différents
cordons, nœuds. |

Travaux d'application : jouets, trousseau de poupées, etc., etc.

PARTIE NON OFFICIELLE

La Corporation de l'enseignement

Le *Faisceau mutualiste* du 15 février 1934 annonce que la Corporation de l'enseignement est proche de sa réalisation. Pour aider à cette réalisation dans les meilleures conditions possibles, j'estime nécessaire d'attirer l'attention sur les points suivants :

1° La Société fribourgeoise d'éducation a été constituée le 15 novembre 1871 pour grouper « les professeurs, les inspecteurs, les instituteurs et les amis de l'enseignement » — je cite le procès-verbal de l'assemblée constitutive qui réunit deux mille hommes. Ses statuts ont été approuvés par le Conseil d'Etat, le 22 mars 1872. Depuis plus de soixante ans, elle a exercé un rôle bienfaisant dans le domaine éducatif; elle a créé une tradition de loyale collaboration entre **tous** ceux qui, chez nous, portent la responsabilité de l'éducation, prêtres, maîtres, parents.

Dans ces conditions, il est indispensable de préciser la situation de la Corporation projetée par rapport à notre Société d'éducation. Il est indispensable aussi que la Société d'éducation soit *au moins* consultée à ce sujet.

2° Jusqu'à ce jour, le *Faisceau mutualiste* a été l'organe de la Société de secours mutuels du corps enseignant. En vertu du nouveau projet, cette Société n'aurait pas droit à être représentée comme telle au sein de la Corporation. Une Association du corps enseignant est dès lors à créer, qui sera dotée d'un organe.

Pour ne pas briser nos traditions les plus utiles, il est indispensable encore que cette Association demeure dans le sein de la Société d'éducation : qu'elle en soit comme une section, qui grouperait les professionnels de l'enseignement. D'autre part, le *Bulletin pédago-*

gique, organe de cette Société, a autant de droit — soyons modestes ! — que le *Faisceau mutualiste* à rester l'organe du corps enseignant. Il est intolérable qu'on passe sur ce droit d'un trait de plume.

3^o Pour tout concilier, l'heure n'est-elle pas revenue de nous unir ? N'est-ce pas en vertu de nos principes de pédagogie chrétienne que nous avons à défendre les intérêts, même matériels, du corps enseignant ? Alors, pourquoi deux organes, comme si nous ne tirions pas au même char ? La fusion permettrait certainement d'enrichir notre commune revue, de simplifier nos organisations, sans sacrifier aucun de nos intérêts.

Voyons, comment parler sérieusement de Corporation, si nous ne sommes pas capables de nous entendre sur ce point ?

En résumé :

Une Société d'éducation groupant, d'une part, les professionnels de l'enseignement réunis en Corporation, et, d'autre part, les « amis » du corps enseignant non professionnels : prêtres, parents, etc.

Une revue d'éducation comprenant, d'une part, une partie strictement pédagogique intéressant toute la Société, et, d'autre part, une partie réservée aux intérêts des membres de la Corporation.

LÉON BARBEY.

LA PRÉCISION DANS L'ENSEIGNEMENT

La précision est la qualité de ce qui est fixé, exprimé, exécuté nettement. Son contraire se trouve dans le vague et la confusion. A l'école, la précision sera l'apanage de tout maître qui prépare régulièrement et très soigneusement ses leçons, qui les donne selon les règles de la didactique, qui sait exiger de ses élèves une activité en rapport avec leur âge et leur développement intellectuel, et qui ne passe à un enseignement nouveau que si l'ancien est compris, assimilé par la majorité, pour ne pas dire la totalité des élèves de sa classe.

Dans la grande et belle œuvre de l'éducation, comme en tout genre d'opérations pratiques, celui qui procède rationnellement, avec précision et méthode, a, sur celui qui vit d'expédients et d'inspirations au jour le jour, trois grands avantages pour le moins : — 1^o ayant commencé par bien fixer son but, il risque moins de le perdre de vue et de faire fausse route ; — 2^o ayant médité sur la série des exercices et des opérations à faire, il a plus de chance de n'en omettre aucun et de les faire au moment opportun ; 3^o sûr à la fois du but et des moyens, il ne tient qu'à lui d'aller aussi vite que possible vers la fin projetée. « Un boiteux dans le droit chemin, a dit un grand pédagogue, arrive avant un coureur qui s'égaré. »

Pour que la précision soit la qualité prédominante de l'enseignement, la méthode doit s'inspirer, avant tout et toujours, de la nature des facultés mentales de l'enfant, des rapports qu'elles ont